

L'AVIS de Saint Pierre

Journal d'informations municipales de la Commune de Saint Pierre-du-Val - n° 3 Juillet 2009



Editorial : Le Mot du Maire

Par Jacques
Houssaye

1901 a vu la construction de la Mairie et de l'Ecole; 1955, la construction de la Cantine; 2009, la construction de trois salles de classes.

Quand un Conseil Municipal décide de lancer une telle opération, il s'agit d'un geste fort, d'un geste de confiance dans l'avenir, de confiance dans la jeunesse, qui, même s'il lui arrive de nous donner parfois quelques soucis peut aussi se comporter avec courage, générosité et désintéressement; les quatre jeunes qui sont intervenus lors de l'incendie dramatique de la maison de la famille Faloise en sont la preuve.

Au cours de l'inauguration de notre école, que nous avons appelée « Ecole *SIMONE et ANDRE FERET* », j'ai rappelé ce qu'avaient été Mr et Mme FERET pour notre commune: Le combat de toute une vie pour faire en sorte que les enfants de l'école de Saint Pierre du Val puissent affronter la vie, Certificat d'Etudes en poche, pour qu'ils aient un comportement de citoyens de la République, une ouverture sur le monde qui nous entourait et pour faire de nous des individus responsables.

Les enseignants d'aujourd'hui ne sont pas moins courageux ni moins passionnés. Ce dont ils ont particulièrement besoin c'est de notre aide, de notre confiance et de notre reconnaissance à nous : élus, parents d'élèves, de celle de la société toute entière.

Aujourd'hui l'école est donc terminée, le bouclage financier est fait, les comptes de la commune ne sont pas bouleversés: un emprunt de 150 000 € a été nécessaire. Sur 20 ans nous allons rembourser 11 000 € chaque année.

Le montant des investissements « école + église » que nous avons fait depuis 2 ans s'élève à près de 900 000 €.

Nous avons pu réaliser tout cela grâce aux subventions de l'Etat, du Conseil Général et de nos parlementaires, mais aussi grâce à nous!

Depuis de nombreuses années, nous avons construit nos budgets en pensant à ces investissements.

Je tiens à remercier Mr Quesnot, Maire depuis trois mandats, les Conseillers qui nous ont précédé et l'équipe actuelle, d'avoir fait en sorte que les choses se passent bien, en harmonie, dans la continuité.

Saint Pierre du Val a aujourd'hui 538 habitants, des équipements performants prêts à affronter un développement que je veux à la fois mesuré et continu.

Ne pas bouleverser notre qualité de vie, élément majeur de la vie à Saint Pierre du Val. Tel est mon objectif afin que nous soyons des « Saint Pierrais HEUREUX » qui rayonnent sur ceux qui nous entourent!



Les travaux du Conseil Municipal...

Conseil Municipal du 23 Janvier 2009

Travaux : Compte tenu de la durée totale des travaux de construction de l'école, certaines entreprises ont appliqué l'actualisation des prix prévue au contrat, soit 1,38% du montant des marchés. D'autres entreprises n'ont pas fait usage de ce droit et nous les en remercions. D'autant plus que les subventions ne sont pas révisables, elles.

Panneaux de rues : Le Conseil approuve à l'unanimité les devis à hauteur de 5.358 € ht. pour les panneaux de rues, et de 1.584 € ht. pour les numéros de maison. On achètera aussi un miroir routier pour 275 € ht.

Abris Bus : Trois abris bus sont à remplacer. Après étude de plusieurs devis le Conseil approuve l'offre des Ets. J.M. Collange à hauteur de 3.218 € ttc chacun et de 385 € ttc. pour la maçonnerie, soit une somme totale de 10.809 € ttc. pour les trois abris. Nous espérons que nos lecteurs ne resteront pas insensibles au prix du vandalisme et des tags (ndlr).

Recensement : Le Conseil fixe le montant des indemnités allouées aux agents recenseurs et à la coordinatrice.

Dégrèvement jeunes agriculteurs : Le Conseil approuve une écriture comptable permettant aux jeunes agriculteurs de bénéficier d'un dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non-bâties.

Cimetière : Le Conseil prend une délibération qui nomme Monsieur le Maire Officier de Police du cimetière.

Conseil Municipal du 6 Mars 2009

Ce soir là a été consacré à l'élaboration du budget. Pour les nouveaux conseillers, cela a été la découverte d'un travail long, pénible, et fastidieux qui s'est terminé nettement après minuit par jet de l'éponge, comme pour un match de boxe. Heureusement, on ne s'est battu qu'avec les chiffres. Nous invitons nos concitoyens intéressés par le détail des chiffres à les consulter à la Mairie.

Conseil Municipal du 13 Mars 2009

Huit jours plus tard... on remet ça. Le budget ayant été élaboré la semaine précédente - en collaboration avec Mme Minot, la Trésorière de Beuzeville - il faut le voter.

Du coup, nous voilà reparti pour passer une revue de détail de tous les documents mis au propre, avant de les envoyer d'urgence à la Préfecture qui va tout contrôler. Nouvelle séance longue et pénible pour arriver dans les temps et dans les règles au bout de ce pensum. Le Conseil peut alors approuver le budget, à l'unanimité.

Conseil Municipal du 3 Avril 2009

Remboursement anticipé de T.V.A. : Dans le cadre du plan gouvernemental de relance de l'économie, l'État a décidé de rembourser la T.V.A. récupérable sur nos dépenses, au cours de l'année 2009, alors que d'habitude, il y a un décalage de deux ans ! Excellente nouvelle, et en plus, comme nous venons de construire l'école, nous remplissons les conditions d'investissement exigées pour pouvoir en bénéficier. Le Conseil prend les délibérations requises pour pouvoir demander ce remboursement anticipé et autorise le Maire à conclure avec l'État, la convention nécessaire.

Aménagement de la RD 180 : La départementale ayant été rehaussée, il devient nécessaire de remettre le carrefour avec la VC 10 au même niveau. Le Conseil approuve à l'unanimité le devis d'un montant de 15.166 € ht et charge le Maire de solliciter une subvention au titre des amendes de police.

Communauté de Communes : Saint Pierre du Val étant devenue une Commune de plus de 500 habitants suite au dernier recensement, nous avons droit à un représentant de plus auprès de la Communauté de Communes. Le Conseil élit à l'unanimité nos collègues Richard Guia comme délégué titulaire et Françoise Hamon comme suppléante.

Réajustement budgétaire : Le Conseil approuve à l'unanimité différents mouvements comptables pour un total de 7.050 € afin de réajuster l'équilibre entre 6 comptes.

Abris Bus : Pour obtenir une subvention du Conseil Général, celui-ci exige que les toits des abris bus soient revêtus d'ardoises. Le Conseil Municipal autorise le Maire à accepter de nouveaux devis sans nouvelle délibération.

Conseil Municipal du 22 Mai 2009

Préparation de l'inauguration de l'école : Elle aura lieu le 20 juin à 16h. Notre Maire propose de donner à l'école le nom d'André Féret qui avec son épouse Simone, a formé un couple d'instituteurs emblématiques qui ont marqué les mémoires après 31 ans d'exercice à Saint Pierre du Val. Le Conseil approuve ce choix à l'unanimité. Le même jour, Mme. Françoise Fontaine, ancienne cantinière qui vient de prendre sa retraite, sera décorée de la médaille d'honneur du Travail en or

Quelques mois plus tard, la réalisation est en cours !



... et dire
qu'il y a déjà
plus d'un an
de passé !



Le clocher de tous les dangers...



Choix des entreprises pour l'élaboration du plan de la Commune : Mr. Lutz rend compte de l'état d'avancement de ce dossier et présente la maquette du futur plan de la Commune et les offres de service des opérateurs pressentis. Le Conseil décide que le travail sera réparti entre le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande qui sera chargé de fournir les bases nécessaires au graphiste (2048 € ttc.) et Mr. Alain Thomas, graphiste multimédia indépendant, établi à Saint Pierre du Val, qui sera chargé d'élaborer le plan à partir des éléments fournis par le PNR (1.500 € ttc.).

Redevance France Télécoms : Les lignes de France Télécoms occupent le domaine public. De ce fait, France Télécoms est tenu de verser une redevance pour l'utilisation du domaine public par ses réseaux. Le Conseil fixe à cet égard différents tarifs selon la nature des servitudes dont le résultat aboutira à une recette de 493 € pour la Commune.

Contrat d'assurance des risques statutaires : Notre Maire explique l'opportunité pour la Commune d'adhérer à des contrats collectifs et mutualistes d'assurance statutaire souscrits par le Centre de Gestion et qui protègent les collectivités locales contre les frais laissés à leur charge dans le cadre des textes régissant le statut de leurs agents. De ce fait, la Commune se joint aux autres collectivités locales intéressées et charge le Centre de Gestion de négocier un contrat de groupe auquel elle aura la faculté d'adhérer, ou non. Tout le monde ayant compris de quoi il retourne, l'approbation est unanime.

Modification budgétaire : Le remboursement anticipé de la TVA évoqué plus haut va créer des disponibilités inespérées permettant de résoudre un problème urgent : celui du renouvellement du tracteur - tondeuse de la

Commune qui est à l'état de ruine. Encore faut-il l'inscrire au budget primitif. Ce à quoi le Conseil souscrit à hauteur de 8.000 €, en attendant d'étudier la question de manière plus approfondie.

Bulletin Municipal : Suite à la réunion de la commission « sports, loisirs et communication », les conseillers se partagent la rédaction des articles à paraître dans le présent numéro.

Élections européennes : Elles auront lieu le dimanche 7 juin 2009. Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00. L'équipe municipale se répartit la tâche.

Location de la cantine : Le personnel communal étant souvent obligé de relaver la cantine après une location, le Conseil Municipal décide que le ménage sera dorénavant à la charge des locataires pour la somme de 30 € à verser directement au personnel chargé du nettoyage

Arrêté Municipal du 1^{er} Avril 2009 :

Mr. le Maire a été informé à plusieurs reprises d'effractions perpétrées dans le clocher de l'église. Plainte a été déposée auprès de la Gendarmerie à Beuzeville qui a diligenté une enquête. Les résultats des investigations ont conduit Mr. le Maire à prendre un arrêté daté du 1^{er} Avril 2009, à savoir : Usant de son autorité de Police sur le territoire de la Commune de Saint Pierre du Val, Mr. le Maire décide d'interdire formellement à quiconque, de pénétrer dans l'église en dehors des horaires des cultes, et d'escalader le clocher en vue de l'utiliser comme tremplin pour plonger dans les eaux de la Vilaine, cette pratique étant jugée fort dangereuse. Qu'on se le dise !

On nous prie
d'insérer :

Par Maurice
Quesnot

Monsieur Maurice Quesnot, notre Maire Honoraire nous demande d'insérer ce qui suit, à l'attention de la personne responsable du PETIT SAINT PIERRAIS.

« Dans votre journal de janvier 2009, une personne n'ayant pas le courage de se présenter (Qui connaît CROSME DE BOISSAG à Saint Pierre du Val ?) a mis en cause ma gestion = les caisses de la Commune étant vides.

L'élaboration du budget 2009 par le nouveau conseil a prouvé le contraire, le conseil pouvant même se permettre d'investir (noms de rues, abris bus, etc...)

D'autre part, les critiques faites concernant l'église, les abris bus et le chauffage méconnaissent complètement le problème.

La personne qui se cache derrière le pseudonyme de CROSME DE BOISSAG ne mérite que le mépris et je remercie M. Houssaye de la lettre qu'il a adressée aux habitants de Saint Pierre à cet égard.

Pour en terminer, je voudrais dire à la responsable du journal que s'il y avait eu incompetence, les électeurs n'auraient pas voté pour moi à 4 reprises, alors que sa propre liste (exception faite de Mme Henry) a été rejetée par deux fois, les électeurs ne jugeant pas ses auteurs aptes à gérer la commune ».

Ndlr : Le temps nous paraît venu de laisser notre Maire Honoraire (82 ans) jouir d'une retraite bien méritée après 26 ans de bons et loyaux services.

Les échos du Val : Quand le drame suscite la bravoure...



Ce qui reste de la maison des Faloise...



Courage et dévouement, honneur et dignité, générosité et solidarité sont des mots de notre vocabulaire, mais sont avant tout des valeurs que les uns et les autres nous avons dans notre cœur, quel que soit notre âge, notre culture ou notre couleur de peau



Les enfants de l'école de Saint Pierre du Val ont écouté Lucien avec beaucoup d'attention



Tout le village a été profondément marqué par le drame qui a eu lieu dans la nuit du 25 au 26 janvier.

Quatre jeunes, Solenn, Cyril, Jonathan et Tom rentrent d'une sortie. Ils circulent en voiture et arrivés au « Mesnil » ils voient une maison en feu à proximité de la route. Sans hésiter ils se déroutent et viennent voir s'ils peuvent porter secours. Ils sont là en même temps que les voisins qui savent que dans la maison il y a Lucien Faloise, 83 ans, qui habite au rez-de-chaussée, et son frère Edouard Faloise, 87 ans qui dort au premier étage.

N'écoutant que leur courage, Jonathan Hersent et Cyril Marest s'élancent dans la maison en flammes et en extraient Lucien Faloise. Il s'en sort indemne. Ils lui ont sauvé la vie.

Ensuite ils essaient d'atteindre Edouard Faloise par le toit en cassant des tuiles, ils entendent ses appels, mais entretemps le feu s'est propagé tellement vite qu'ils ne peuvent même plus s'en approcher tellement la chaleur est intense. Il n'y aura plus rien à faire pour sauver Edouard Faloise des flammes. Encore aujourd'hui, les jeunes sont poursuivis par le souvenir de ses cris de détresse, et ils sont traumatisés de n'avoir pas pu le sauver.

Les pompiers ne pourront rien faire non plus, bien qu'au plus fort de l'intervention ils seront plus de 25, sans compter les gendarmes qui sont également arrivés entretemps. Ce n'est qu'au petit jour que le feu sera éteint.

A la suite de ce sinistre, le Ministre de l'Intérieur a décerné la médaille « Courage et Dévouement » à deux des quatre jeunes.

C'est ainsi que le 3 avril, Jonathan Hersent et Cyril Marest se sont vus remettre leur médaille à l'occasion d'une cérémonie officielle. Cérémonie émouvante car il y avait à la fois la joie de pouvoir féliciter les jeunes, mais également l'émotion au rappel des événements dans le discours de notre Maire, et les larmes de Lucien Faloise pleurant son frère décédé.

S'adressant aux quatre jeunes, Jacques Houssaye déclarait : **« Les enfants de Saint Pierre du Val vous regardent et vous admirent, et la société toute entière est fière de vous, et nous vous remercions très sincèrement ».**

François Lutz

Tous les éléments du drame ont montré ce que notre société a de meilleur

Décoré par M. le Sous-Préfet Huftier, Au 2nd plan, le Sénateur Hervé Maurey



Lucien Faloise au milieu des 4 jeunes



Lucien Faloise (à droite) et les 4 jeunes, sont entourés par les Pompiers, les Gendarmes, Le Sous-Préfet M. Huftier, Le Sénateur Hervé Maurey, notre Maire et la famille Faloise



L'honneur et la dignité de la Famille Faloise qui dans sa douleur et sa détresse a été capable de se tourner vers les autres. Elle a aussi suscité la solidarité des voisins



8 Mai : La cérémonie du souvenir...

Par
Aymeric de
Chasteigner



Le Cérémonie au monument
aux morts

La cérémonie du 64^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 à Saint Pierre du Val a débuté cette année par une messe célébrée dans notre église par le père Jean Paul Pinel. Nous nous sommes ensuite rendus au Monument aux Morts pour une cérémonie au cours de laquelle a été lu par Monsieur Leroux, Président des Anciens combattants, le discours de Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens combattants, rappelant que « *cette journée du 8 mai nous rassemble également aujourd'hui autour de valeurs communes de liberté et de fraternité, qui demeurent au fondement même de notre contrat social et de notre identité.* »

Les noms des Saint-Pierrais victimes des 2 Guerres mondiales ont ensuite été lus un par un, et une gerbe a été déposée au pied du Monument à leur mémoire, pendant que Louise Landrin entamait courageusement une Marseillaise « *a capella* » sous la pluie débutante, Marseillaise reprise bien sûr par l'ensemble des participants.

Nous nous sommes ensuite rendus à la Mairie pour lire les noms des fusillés et fleurir la plaque apposée en leur mémoire.

La cérémonie a été suivie d'un banquet servi au restaurant « Les petits Loups » de Toutainville, banquet auquel - outre notre Maire Jacques Houssaye - le Conseil Municipal était représenté par Yvon Pillié, 1^{er} adjoint et Françoise Hamon. Après le discours de Monsieur Leroux, Président des Anciens Combattants, chacun a pu apprécier la qualité du repas et surtout son abondance !

Cette cérémonie m'a rappelé la chronique quasi-quotidienne qu'a tenu mon arrière grand-mère Antoinette, marquise de Grosourdy de Saint Pierre - plus communément appelée Nichette - qui vivait à Saint Pierre du Val et relate des faits qui s'y sont déroulés du 13 juillet au 1^{er} septembre 1944, de manière un peu désuète mais avec une émotion sincère. Elle était née en 1885, s'était mariée à Louis de Grosourdy de Saint Pierre en 1911 et est morte en 1961, je ne l'ai donc jamais connue.

« **Jeudi 13 juillet 1944** –

Depuis une dizaine de jours, presque chaque nuit et quelquefois dans l'après-midi, des avions brutaux et bruyants passent et repassent plus lentement que ceux que nous entendions récemment et, sans raison apparente, laissent tomber deux bombes. C'est ainsi que nos pauvres petits villages si jolis sont abîmés : Foulbec deux fois, Joble, Conteville, Berville, Beuzeville, Saint Pierre, partout. Souvent, comme à Saint Pierre, les champs sont dévastés. Pourquoi ? L'explication nous est donnée par la seconde atteinte portée à Foulbec : ces explosions sont produites par les redoutables « robots » (ndlr : il s'agit des V1), dont beaucoup, pas encore au point, explosent presque au départ,

suppose-t-on, puisque les rampes de lancement ne sont pas connues.

« **Vendredi 14 juillet 1944** –

Le soir nous ne pouvons dormir, abrutis par le vacarme aérien. Tout à coup, vers minuit trente, un bruit si terrible vrombrir au-dessus de nos têtes que nous nous précipitons sur le perron et que nous voyons l'énorme « robot », éblouissant avec son infernale lumière, se diriger juste vers La Pommeraye, où effectivement, il a rasé le château. Deux minutes après, un autre arrive, mugissant de toute sa force aveugle. Celui-là va sûrement cogner le château, non il oblique et passe... Ouf ! Il tourne et prend la direction de Trouville. Nous entendons les deux explosions bien connues et une énorme lueur nous montre qu'en tombant, il a provoqué un incendie. Depuis, nous avons su qu'il avait détruit trois vedettes allemandes à Trouville.

Nous ne sommes pas au bout de nos émotions : un autre surgit, hurle, grince, il est un peu moins près de nous, tourne, hésite, tourne encore, et une autre lueur, une autre explosion nous apprend que celui-là également n'a pas atteint son but ; qu'a-t-il détruit ? Encore un autre ! C'est à devenir fou ! Et tout à coup, venant de tous les coins de l'horizon, un va-et-vient inouï d'avions de toutes nations tourne autour de nous. L'un d'eux passe si près que, malgré la nuit, je vois nettement sa silhouette détestée. La valse continue, c'est à se boucher les oreilles. Certains bruits ressemblent tellement à ceux des robots que nous nous demandons s'il n'en existe pas sans lumière ? Nous n'avons pas encore pu élucider ce point. Infernale vision ! Enfin les cieux se calment un peu... A quatre heures, nouveau passage de deux robots, tellement près que tout tremble, gémit, vibre.

« **Samedi 15 juillet 1944** –

Sept heures : de rudes coups frappés à notre porte, heureusement fermée à clef, nous réveillent en sursaut. Louis sort ouvrir : un Allemand braque sa mitraillette sur lui et lui dit dans sa langue : perquisition. Je file dans mon cabinet de toilette, le soldat suit Louis, prêt à tirer, pendant qu'il enfle ses vêtements. En quelques minutes, je le rejoins. Le vestibule, le perron, la cour sont pleins de soldats, l'arme au poing. Puis il en arrive par le bois, escortant Durand, notre ancien fermier, puis Chouquet, l'épicier, M. Feret, le maître d'école, Voient, réfugié du Havre, Cordier notre fermier, les deux frères Roegiers, etc. Qu'est-ce que cela veut dire ? Les civils arrivent toujours, les sentinelles font bonne garde autour d'eux. Louis et moi devons faciliter la visite domiciliaire et empêcher le crochetage des serrures en apportant bien vite les clés...

Document Exceptionnel :

Le journal de guerre de la Marquise Antoinette de Saint-Pierre

20 juin : Inauguration de l'école

Par
François Lutz



*Mais où a disparu Jacques Houssaye ?
On l'attend tous pour couper le ruban !*



*Attendez, j'arrive, si je tenais celui qui
a coupé le fil de mon casque micro au
lieu de couper le ruban...*



*Comparé au bâtiment préfabriqué,
Il n'y a pas photo !*



*Nicole Féret dévoile la plaque
commémorant ses parents - Au 2nd plan :
Lucien Faloise, bon pied, bon œil*

Voici encore une de ces journées qui feront date dans la chronique de notre Commune.

Le 20 juin 2009 a eu lieu l'inauguration de la nouvelle école de Saint Pierre du Val. La précédente remontait à plus d'un siècle ! Mais on a aussi profité de l'occasion pour honorer des grands serviteurs de la Commune. D'une part, l'école a été baptisée du nom de Simone et André Féret, un couple d'instituteurs qui ont été en fonction à Saint Pierre du Val de 1936 à 1967 et qui ont marqué de leur empreinte plusieurs générations d'enfants de notre Commune. Leur fille était présente pour dévoiler la plaque commémorant l'œuvre de ses parents. D'autre part, celle qui s'est dévouée pour nourrir pendant de si nombreuses années les estomacs affamés des enfants de l'école, Mme Françoise Fontaine a été décorée de la médaille d'honneur du travail en or, en présence de son mari.

L'accès à l'école avait été stratégiquement barré par un ruban tricolore. C'est à notre Maire qu'est revenu l'honneur de couper le ruban en étant entouré de ses adjoints, de ses conseillers et des autorités présentes. Puis il a invité tout le monde à visiter à la fois l'école, mais aussi la cantine rénovée. Les visiteurs ont tous été surpris de la qualité des réalisations et du cadre enchanteur de notre Commune.

Ensuite est arrivé le temps des discours. D'abord la reconnaissance financière vis à vis du Conseil Général, principal pourvoyeur de subventions, son Président, Jean-Louis Destans, étant présent. Reconnaissance aussi vis à vis de l'État représenté par M. Jean-Marie Huftier, sous-préfet de Bernay, qui a abondé les subventions et soutenu le dossier. Grâce à ces subventions, la part restant à la charge de la Communauté de Communes est très supportable (11.000 € par an pendant 20 ans) et ne compromet pas les finances de la Commune pour le futur. Il y a également eu la reconnaissance humaine.

Reconnaissance vis à vis de Maurice Quesnot qui a monté le dossier jusqu'au stade où la nouvelle équipe a pu directement passer à la réalisation. Reconnaissance également à l'égard du couple mythique d'instituteurs qu'ont été Simone et André Féret qui ont su dépasser l'acquisition de connaissances et inculquer aux enfants des valeurs morales et humaines qui font tant défaut dans la société actuelle. Reconnaissance également vis à vis de M. Daza dont la conception de l'enseignement s'inscrit dans le droit fil de ses remarquables prédécesseurs.

Au moment de dévoiler la plaque servant d'acte de baptême de l'école, Madame Nicole Féret, la fille du couple Féret est intervenue pour témoigner de ses parents, et révéler à propos de notre Maire un détail inédit depuis près de 60 ans, ce qui a provoqué un joyeux désordre dans la suite de la manifestation. Jean-Louis Destans, dans son allocution de réponse, a rebondi sur le scoop et s'en est immédiatement servi. Nous nous en faisons l'écho dans une rubrique séparée.

C'est à la reconnaissance du ventre que l'on est passé quand il s'est agi de remettre la médaille d'honneur du travail en or à Madame Françoise Fontaine. En effet, a été la cantinière qui inlassablement a régalié des générations entières d'enfants de l'école. Il semble qu'il y ait une recette de semoule qui restera gravée dans les mémoires. C'est au sénateur Joël Bourdin qu'est revenu l'honneur d'accrocher la médaille d'honneur du travail au revers de mme Fontaine.

Il faisait beau, il faisait chaud, les discours des uns, le papotage des autres (toute la population de la Commune avait été invitée), sont autant de facteurs de soif qui ont provoqué une ruée sur le vin d'honneur. A quand la prochaine inauguration ? Dans un siècle ?



*Le sénateur Joël Bourdin décore
Françoise Fontaine*



Il y avait la foule des grands jours...

Le SIVOS Jacques Rueff

Par
Françoise Hamon



*L'école Simone et André Féret
dont nous sommes si fiers*



*M. Daza explique la France à un
auditoire de choix : Le Sous-Préfet,
le Président du Département et le
Sénateur...*



*La salle multimédia où va s'ouvrir
une nouvelle classe à la rentrée*

Le SIVOS, c'est le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire. Jacques Rueff (1896 – 1978) a été un économiste mondialement connu et respecté. Il a été Polytechnicien, Académicien, Président du Conseil, Père de l'Europe et de la cinquième République, et inspirateur des réformes économiques menées par Antoine Pinay puis par le Général de Gaulle. Jacques Rueff avait ses habitudes dans la région où il fréquentait le château familial bordant la côte Couzin à Berville.

Le SIVOS a été créé le 18 août 1989 entre les trois Communes de Saint Pierre du Val, de Fatouville-Grestain et de Berville-sur-Mer, pendant le mandat de notre ancien Maire, Maurice Quesnot. Son but a été de mutualiser les besoins de scolarisation à satisfaire dans les trois Communes.

En effet, si l'on regroupe les enfants, on obtient des effectifs qui justifient le maintien, voire l'ouverture de nouvelles classes. Exemple : Si chaque Commune a 6 ou 8 enfants à mettre en maternelle, cela ne justifie pas une classe. Par contre, si on regroupe les enfants des trois Communes, cela forme une classe complète. Pour que ce système fonctionne, il faut organiser un transport scolaire qui assure un circuit en boucle de transports d'enfants d'une Commune à l'autre. Cela sous-entend aussi une sorte de « spécialisation » de chacune des écoles. Les maternelles vont à Berville, les CE1 et CE2 vont à Fatouville, et les CE2, CM1 et CM2 vont à Saint Pierre. On remarque d'ailleurs que selon les effectifs de classes et la capacité des écoles, il peut y avoir un même niveau dans deux Communes, c'est le cas des CM2 en ce qui nous concerne ; il y en a à Fatouville et à Saint Pierre.

Lors de sa création, le SIVOS avait provoqué pas mal d'inquiétudes car l'initiative était quelque peu hardie et très novatrice dans le contexte de l'époque, mais une fois que le système a été rodé, il s'est révélé être une réussite remarquable. Et si aujourd'hui, une petite Commune comme Saint Pierre du Val a pu se doter d'une école flambant neuve, c'est parce que le SIVOS a permis d'enraciner et de pérenniser les structures d'enseignement par l'apport consolidé des élèves de l'intercommunalité.

Cela marche tellement bien que nous avons un heureux problème. Alors que la nouvelle école était en plein chantier, l'Éducation Nationale nous a annoncé qu'elle allait ouvrir une nouvelle classe à la rentrée 2009/2010. Du coup, c'est là que l'équipe municipale s'est félicitée d'avoir – dès l'origine - inclus dans le projet, la

construction d'une salle multimédia pouvant devenir une salle de classe supplémentaire en cas de besoin.

Le SIVOS a son siège à la Mairie de Saint Pierre du Val. Chaque Commune y est représentée par son Maire plus deux autres membres par Commune. Sa composition actuelle est la suivante :

Président : Gisèle Vastavas – Berville

Vice Président : Lydie Hamon - St. Pierre

Secrétaire : Sandrine Hamon – St. Pierre

Maires :

Eliane Benoit-Gonin – Berville

Jacques Houssaye – St. Pierre du Val

Brigitte Pourdieu Fatouville-Grestain

Membres :

Odile Henry, Françoise Hamon

(pour Saint Pierre du Val)

Hourria Quartier, Marie-Claire Girard

(pour Berville-sur-Mer)

Françis Chevalier, J-Pierre Fremin, Yves Eon

(pour Fatouville-Grestain)

Le SIVOS a – pour l'année 2009 - un

- budget de fonctionnement de : 90.230 €

et un

- budget d'investissement de : 15.460 €.

Ces budgets incluent entre autres le coût de deux personnes adjointes à la surveillance des enfants pendant les transports scolaires, et assistantes auprès des enseignants de la maternelle. Il a également fallu inscrire au budget l'achat de matériel scolaire neuf pour la classe de M. Daza : des tables, des chaises, un bureau, un tableau, des armoires, etc... Et à Fatouville il a également fallu rééquiper une classe.

N'oublions pas de mentionner qu'à Berville, une nouvelle classe de maternelle va s'ouvrir pour la rentrée 2009/2010, avec 17 lits pour les enfants qui restent toute la journée sur place. Les travaux sont en cours et là également il va falloir investir dans de l'équipement adapté aux tout petits.

Sans préjuger des effectifs de la prochaine rentrée, le SIVOS a accueilli un total de 168 élèves cette année.

Conclusion :

**SI VOS enfants sont heureux à l'école,
c'est grâce au SIVOS et à leurs
enseignants !**

Le SIVOS Jacques Rueff

Suite

LA RÉPARTITION DES CLASSES

Berville-sur-Mer : 62 enfants

Ecole maternelle : petite,
moyenne, et
grande section

Directrice : Mme Sabrina Lesage
Enseignantes : Mme Isabelle Fovelle
Assistants : Mme Armelle Delamare
Mme Claudine Fontaine

Ces assistantes assurent aussi la surveillance
du transport scolaire.

Fatouville-Grestain : 46 élèves

Classes de : CE 1
CE 2

Directrice : Mme Agnès Daza
Enseignantes : Mme Créa

Saint Pierre du Val : 52 élèves

Classes de : CM 1 CE 2
CM 2

Directeur : M. Pierre-Marc Daza
Enseignante : Mlle Stephanie Lebedel

Soit un total actuel de 168 élèves

L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

2001	116	2006	151
2002	123	2007	143
2003	122	2008	159
2004	143	2009	163
2005	147	2010	encore +

LE RAMASSAGE SCOLAIRE

Le ramassage scolaire est assuré par la société
Véolia basée à Corneville.

Horaires du matin

<u>1^{ère} tournée :</u>	
Départ de Berville à :	8h00
Saint Pierre du Val (Mesnil):	8h15
Fatouville-Grestain	8h30

<u>2^{ème} tournée :</u>	
Saint Pierre du Val (Ecole)	8h45
Arrivée à Berville	9h00

Horaires de l'après-midi

<u>1^{ère} tournée :</u>	
Fatouville-Grestain	16h00
Saint Pierre du Val	16h15
Berville-sur-Mer	16h30

<u>2^{ème} tournée :</u>	
Saint Pierre du Val (école)	16h40
Saint Pierre du Val (Mesnil)	16h50
Fatouville-Grestain	17h00

LA CANTINE SCOLAIRE

Le déjeuner des enfants a lieu dans chaque
Commune. Repas préparés par « La
Normande » pour Fatouville et Berville. À
Saint Pierre du Val, les repas sont préparés sur
place par Isabelle Versavel (ou Sylvie Crombé
le lundi) et servis dans la cantine rénovée.



La cantine scolaire de Saint Pierre
du Val : Il y a de l'ambiance !

Bravo Antoine !

Message personnel
de l'équipe
municipale

Antoine est un jeune de Saint Pierre du
Val. Il est discret, mais en tout cas il fait
partie de ceux que l'on aime rencontrer. Il
serait trop gêné si on publiait son nom.

L'École Polytechnique défile sur les champs Élysées



Le 14 Juillet, tout le monde a pu le voir à la
télé. Il défilait... Mais où ? Sur les Champs
Élysées bien sûr. Avez-vous bien regardé ? Il
n'était pas avec les pompiers de Paris, ni avec
la police, ni avec la Gendarmerie. Il était
parmi les militaires, mais, vous savez, ces
militaires un peu particuliers que l'on appelle
les Polytechniciens.

Eh oui, il vient de finir ces jours-ci, ses études
à l'École Polytechnique. Et pour faire bon
poids, il vient aussi de réussir l'École
Nationale des Ponts et Chaussées. Il est ce que
l'on appelle un « X-Ponts » dans le jargon
universitaire.

Si nous parlons de lui, c'est aussi parce que
Antoine a commencé par faire « Mat'Sup »
(Maternelle Supérieure) à Saint Pierre du Val.
Il est un fruit de l'école primaire du village, et
son exemple est de nature à encourager tous
ceux qui se posent des questions quant à leurs
chances de réussir dans la vie.

En tout cas **Bravo Antoine !!**
Well done (Bien joué).

Il y a même un musée à Saint Pierre du Val...

Par
François Lutz

Sans doute bon nombre de Saint Pierrais ignorent-ils que notre Commune abrite un musée installé sur son territoire. Il s'agit du musée du Val Jouan. Son objet est de présenter tout un florilège d'outils anciens, dont la plupart d'entre eux ont disparu et qui sont sortis de notre mémoire.

Ce musée est une initiative entièrement privée due à un de nos concitoyens, Monsieur Georges Geneviève. C'est un Papy de 77 ans, bon pied bon œil, et qui a passé toute sa vie professionnelle à Pont-Audemer, dans une fonderie aujourd'hui disparue. A la base, il est mécanicien, et il était responsable de l'entretien des machines, mais doué d'un talent de « Géo Trouvetout », n'ayant pas son pareil pour trouver une solution aux problèmes les plus délicats ou pour réussir la soudure impossible.

Une fois retraité (plus tôt que prévu), Georges n'allait pas se croiser les doigts, lui qui avait construit sa maison de ses mains et qui adorait bricoler. C'est là que sa passion pour tout ce qui est outils et outillage a pu librement s'exprimer. Il s'est mis à patiemment collectionner tous les vieux outils, et parfois aussi de petites machines, qu'il avait l'occasion de récupérer, très souvent lorsque des gens étaient sur le point de mettre à la benne, des équipements dont ils ignoraient l'utilisation.

Dans la plupart des cas, les « cadeaux » étaient dans un triste état. Mais n'écouterant que son courage, Georges n'hésitait pas à consacrer des heures, des jours et des nuits à entièrement restaurer et remettre les outils en état dans son atelier fort bien équipé. Et voici comment, à force de patience, c'est un véritable petit musée qui a commencé à naître et à se développer, dans son jardin, à défaut d'endroit mieux adapté à son hobby.

Certains d'entre vous ont pu voir quelques-unes des « restaurations » réalisées par Georges qui avait l'habitude d'exposer lors de la fête du village, le 15 août. Mais vu son âge, il a cessé de faire cette transhumance fatigante. Mais la fête reste pour lui l'occasion de voir si dans la brocante, il ne trouverait pas l'oiseau rare manquant encore à sa collection.

La consécration de ses efforts c'est d'être intégré dans la liste des visites que l'Office de Tourisme de Beuzeville propose aux groupes de touristes, parfois en complément de la visite du train électrique du Camping des Bruyères.

Si vous venez de la Porte de Planches pour aller vers Saint-Maclou (D-99), Georges Geneviève est installé aux Selliers, dans la première maison sur le côté droit de la route.



Les visites sont gratuites. Pour prendre rendez-vous, le plus simple c'est de vous adresser à La Mairie qui entrera en contact avec lui, son téléphone étant sur liste rouge afin d'éviter les plaisanteries. Il se fera un plaisir de vous faire la visite, avec son franc-parler en prime...



*Tarare
Machine servant à cribler le grain après
vannage du blé*

*Mise en scène de plusieurs machines et
outils*



Georges Geneviève



Notre Commune dont nous sommes si fiers et où il fait si bon vivre s'appelle SAINT PIERRE DU VAL, et nous sommes nombreux à ne vraiment pas vouloir qu'elle devienne SALE PIERRE DU VAL.

Aussi avons nous fait ce qu'il fallait, en particulier au niveau de la gestion des déchets : **Le point recyclage** permettant le tri sélectif a été créé depuis des années, et installé sur la route de la Mairie, en un endroit à la fois discret et très accessible. Les containers nécessaires ont été mis en place et sont régulièrement vidés.

Tout pourrait aller pour le mieux s'il n'y avait un petit nombre d'utilisateurs qui – pas vu pas pris – se croient encore à l'époque depuis longtemps révolue des décharges municipales où on pouvait aller honteusement déposer n'importe quoi.

En effet, on doit malheureusement constater que régulièrement, il y a des usagers qui, au mépris de toutes les règles en matière de tri sélectif vont déposer leurs déchets de toutes natures aux abords des containers qui ne sont pas prévus pour cela. Il y a là de quoi décourager tous ceux qui de manière citoyenne viennent soigneusement utiliser les containers de manière correcte.

Ce qui est aberrant, c'est que ces pollueurs sont bien obligés de charger ces déchets dans leur voiture ou leur remorque, alors pourquoi

Plus jamais ça...

leur civisme ne leur permettrait-il pas d'aller jusqu'à Beuzeville? Là bas se trouve une déchetterie en bonne et due forme qui est destinée à recevoir leurs déchets et qui va ensuite les acheminer vers l'usine de traitement du SDMODE à Pont Audemer. Ce service est gratuit pour les particuliers, il suffit d'aller retirer auprès de la Communauté de Communes un badge délivré au vu d'une preuve de domicile (facture EDF, Téléphone ou autre...).

Rappelons aussi que les ordures ménagères sont collectées à domicile toutes les semaines. Cela rend tout aussi incompréhensible, le fait que l'on retrouve régulièrement au Point Recyclage des sacs poubelles contenant des ordures ménagères, quand elles ne sont pas simplement éparpillées dans la nature. S'il est vrai que la déchetterie de Beuzeville n'accepte pas les ordures ménagères, il n'en demeure pas moins que la Communauté de Communes place en permanence un grand bac à ordures devant sa clôture à Beuzeville, pour ceux qui auraient raté la collecte et voudraient se débarrasser d'ordures.

Les systèmes institutionnels de gestion et de recyclage des déchets coûtent très cher à la collectivité, et la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est très loin d'en couvrir le montant réel. Cependant, il en coûte encore beaucoup plus cher si notre Commune, avec ses moyens très limités, est obligée de sporadiquement envoyer un agent pour remettre de l'ordre au Point Recyclage, et qu'il faut payer spécialement pour ce sale travail.

Puissent ces quelques photos inciter ceux d'entre nous qui sont concernés par ce sujet, à adopter un comportement plus citoyen et à respecter la nature et notre intérêt général !

François Lutz



**Même pas belles nos poubelles...
...il est laid le bidet !**

Commune de Saint Pierre du Val



Vu de loin, ça paraît bien...



Vu de près, Il est laid ton bidet !!!



LES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE BEUZEVILLE

Lundi	12h30 – 19h	du Mardi au Vendredi	7h30 – 19h
Samedi	8h – 13h	Dimanche	10h00 – 12h

Les services du Département de l'Euve ont élaboré une série de recommandations à observer en cas de canicule pour préserver la santé des personnes âgées ou handicapées.

Nous nous faisons un devoir de relayer ces conseils à l'intention des aînés de notre commune et des personnes qui ont à charge de s'occuper d'eux.

AMÉNAGEMENT DE L'HABITAT :

Il faut chercher à créer de la fraîcheur :

- faire installer des volets ou des rideaux occultants.
- arroser les terrasses, les murs extérieurs,
- s'équiper d'un thermomètre (pour surveiller la température du logement), d'un ventilateur, de brumisateurs (spray d'eau),
- vérifier que le réfrigérateur est en bon état de fonctionnement,
- faire des stocks de boissons

MESURES À PRENDRE :

- fermer les volets ou les rideaux la journée
- ouvrir les fenêtres tôt le matin et aérer frais
- prendre régulièrement des douches ou des bains
- s'habiller léger avec des vêtements légers, amples, de couleurs claires
- s'humidifier régulièrement la peau (linges humides, lingettes rafraîchissantes, brumisateurs)
- boire régulièrement, sans attendre d'avoir soif, environ un verre par heure (le corps a besoin au moins d'1,5 litre/jour dont 1 litre sous forme de boisson), préférer les boissons non-alcoolisées, peu sucrées, sans caféine.
- manger des aliments peu salés, préférer une nourriture riche en eau (légumes, fruits), fractionner les repas,
- surveiller votre température corporelle,
- éviter de sortir aux heures les plus chaudes (11h. – 17h.), et mettre un chapeau lors des sorties.



ASPECTS MÉDICAUX :

- si vous souffrez d'une maladie chronique,
- si vous prenez des médicaments
- si vous êtes particulièrement fragile ou âgé,
- si vous êtes dépendant pour les actes de la vie quotidienne,
- si vous êtes confiné au lit, ou dans un fauteuil roulant,
- si ressentez soudain une grande fatigue,
- si vous ressentez des maux de tête,
- si vous ressentez des vertiges, des nausées,
- si vous ressentez des crampes musculaires,
- si vous ressentez une température du corps élevée,

Appelez votre médecin ou les services d'urgence afin qu'ils vous donnent des conseils ou qu'ils adaptent éventuellement votre traitement.

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT CONTACTER :

- **Canicule Info Service** (appel gratuit) au : **0 800 06 66 66** (LU à SA de 8h. à 20h.)
- le **CLIC de Pont-Audemer** (Centre Local d'information et de coordination) au **02 32 41 76 74**
- la **Délégation Sociale du Conseil Général** (renseignements en matière d'aide à domicile) Direction Solidarité Autonomie au **02 32 31 94 19**
- votre Mairie au : **02 32 57 60 87**

**Alerte à la
canicule,
précautions à
prendre...**

Département de
l'Euve

L'AVIS DE SAINT PIERRE

Journal d'informations municipales
de la Commune de Saint Pierre du Val
Le Bourg - 27210 Saint Pierre-du-Val

Directeur de la publication :
Jacques Houssaye

Rédacteur en chef : François Lutz
Maquette, mise en page : Fr. Lutz
Photos : François Lutz, Yvon Pillié,
Samuel Grente, J. de Saint Pierre.

Ont collaboré à ce numéro :
Richard Guia, Françoise Hamon,
Jacques Houssaye, François Lutz
Yvon Pillié, Aymeric de Chasteigner
Philippe Versavel, Henri Debaune.

Imprimé avec les moyens propres de
la Mairie de Saint Pierre-du-Val

Dispensé d'ISSN



Erreur de casting : On en rigole encore...

Le Petit Rapporteur



Nous avons tous vu apparaître au cours de ces dernières semaines, les plaques de rues qui sont venues apporter un peu de clarté dans la signalisation et l'orientation de nos visiteurs.

Au moment de passer commande, le Conseil Municipal a décidé d'économiser plusieurs milliers d'euros en se retroussant les manches et en allant poser nous-mêmes les panneaux de signalisation.

Bien nous en a pris, car dans une Commune voisine avec laquelle nous entretenons les meilleurs rapports, la pose des panneaux a été sous-traitée à une entreprise extérieure dont les employés ne connaissent forcément pas le ban communal aussi bien que les gens de la commune. Et ce qui devait arriver... arriva !

Voici qu'un beau matin, les habitants passant près de la Porte de Planches, ont eu la surprise de découvrir que d'un jour à l'autre, le Grand Beaucher et La Mare Marie avaient été annexés par la Commune voisine.

Face à cette situation inédite, un de nos adjoints qui habite par là-bas a voilé le panneau impudique à l'aide d'un élégant sac poubelle. Et dans un second temps, on a prévenu la Mairie des voisins qui est venue récupérer l'égaré.

Comme quoi, on n'est jamais mieux servi que (quand on pose ses panneaux) par soi-même. Mieux vaut en rire... Mais que nos voisins soient rassurés, on n'a pas cessé de les aimer !

Prix Citron : Tondre le dimanche après-midi !

Le Petit Rapporteur

Le 21 juin entre 14h. et 17h. mon voisin tond sa pelouse. Tout irait bien si ce n'était un dimanche. Chez nous on est réunis pour une fête de famille. Il y a 2 ans, il avait carrément choisi le dimanche de Pentecôte. C'est un manque de respect de la loi, et de son voisin.

C'est un arrêté préfectoral qui fixe les heures de tonte. Rappel : Les horaires sont les suivants :

En semaine: 8h30 – 19h30

Samedi : 9h00 – 12h00 et 15h00 – 19h00

Dimanche : 10h00 – 12h00

Qu'on se le dise !



C'est pour pas cher, mon fils...

La Mairie communique

Le système de chauffage de l'église ayant été remplacé lors des travaux de rénovation, l'ancien système de chauffage qui fonctionne encore bien mais qui était inadapté, est à vendre pour pas cher.

L'ensemble se compose de bouteilles de gaz et d'un radiateur de chauffage. A ce prix-là, c'est une vraie bénédiction !

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à la Mairie (le lundi, mardi et jeudi, heures de bureau).



12 août : La ballade à la fraîche

Par
Richard Guia

Les organisateurs vous ont concocté un itinéraire bucolique...

Une balade à la fraîche le 12 août 2009 à 18h00, ça vous dit ? Alors rejoignez nous et ensemble bravons les 8 kms du parcours.

Cette balade est organisée pour la première fois par les municipalités de Saint Pierre du Val et de Fatouville-Grestain en collaboration et avec le soutien technique de Dominique



Louis du Pays Risle-Estuaire.

Au retour, les promeneurs pourront se restaurer sur place avec un repas tiré du sac. N'oubliez pas vos sandwiches.

Cependant pour ceux qui le souhaitent, des frites seront mises en vente par le comité des fêtes de Saint Pierre du Val et pour arroser le tout, une chanteuse nous animera cette troisième mi-temps conviviale en nous interprétant son répertoire de chants variés .

La date du 12 août a d'ailleurs été choisie à dessein, car toutes les installations prévues pour la fête du village seront déjà en place et cela permettra de pleinement goûter l'agrément de la soirée. Habitants de Saint Pierre du Val, cette ballade est organisée avant tout pour vous et elle ne vise pas spécialement les touristes de passage.

15 août : C'est la Fête au Village...

Par
Richard Guia



L'équipe du Comité des Fêtes

Conformément à la tradition millénaire (ça remonte au XX^e siècle), la fête de notre commune aura lieu le 15 août. Coup de chance cette année, le 15 août sera férié, comme tous les ans d'ailleurs. Mais manque de chance cette année, le 15 août tombe un samedi, là où la plupart des gens ne travaillent de toute façon pas. Donc pour ce qui est d'en faire un pont, c'est raté. Mais ce n'est pas une raison pour s'abstenir de faire la fête.

L'équipe du Comité des Fêtes est sur le pont depuis plusieurs mois, et même si elle est bien rôdée, c'est un travail considérable de tout organiser. Mais elle s'y emploie avec énergie.

Alors comme chaque année il y aura des attractions et des manèges, il y aura la foire à tout , les stands des exposants et des associations, le

repas de midi, les moules frites du vendredi soir, la soirée dansante, le prestigieux feu d'artifice, et tout et tout. Alors venez vous aussi chiner et vous divertir en famille. Il n'y a pas de meilleure occasion pour se rencontrer entre habitants du village et de faire la connaissance de ses voisins.



Il y a là le ban et l'arrière ban du village qui se retrouve sous les tentes...

15 août : Avisse aux nouveaux habitants !

L'Equipe Municipale
vous invite

Vous venez d'arriver à Saint Pierre depuis peu, disons que ça fait moins de deux ans que vous êtes parmi nous, ou bien vous vous apprêtez à venir vous installer à Saint Pierre, il y a de fortes chances pour que nous ne vous connaissions pas encore.

Alors si vous êtes là le 15 août, nous souhaitons profiter de l'ambiance festive de la fête du Village pour faire votre connaissance, en toute simplicité.

Aussi, **nous vous invitons à venir prendre le verre de l'amitié avec l'équipe municipale.** Venez nous rejoindre le samedi 15 août à midi, en contrebas de la Mairie, auprès du bar en plein air, et ayez la spontanéité de vous faire connaître. Nous avons le désir de rencontrer nos concitoyens et de les accueillir, afin qu'ils se sentent les bienvenus dans notre commune où il fait si bon vivre !

7 juin : les résultats des élections européennes

Par
Richard Guia

COMMUNE DE SAINT PIERRE DU VAL

Inscrits : 392 Abstentions : 224 Votants : 168 Blancs/nuls : 8 Exprimés : 160

Liste	Conduite par	Nuance	Voix	Liste	Conduite par	Nuance	Voix
58	M. GREGOIRE	DVD	4	135	M. FRAU	AUT	8
43	M. HENIN	COP	5	61	Mme FLAUTRE	VEC	21
50	M. GOURMELEN	EXG	0	5	Mme. LE PEN	FN	10
74	M. PARGNEAUX	SOC	19	38	M. NIHOUS	DVD	20
122	Mme. VERHASSEL	DVG	0	155	Mme. AUDO	AUT	0
90	Mme. POUPIN	EXG	13	18	M. RIQUET	MAJ	38
33	M. PEQUEUR	EXG	1	151	Mme FACHON	DVD	0
24	M. LANG	EXD	1	124	M. VERNOCHET	AUT	0
25	M. BORIE	AUT	0	68	Mme. LEPAGE	CMD	20



Le nombre des listes en présence explique pourquoi le tableau des résultats est aussi fourni

Le stationnement des caravanes

Rappel
Règlementaire

C'est un arrêté municipal de 1990 qui réglemente le stationnement des caravanes et des mobile homes sur le territoire de la Commune. **La durée de stationnement autorisé est de 15 jours.** Des panneaux routiers interdisant le stationnement sont apposés à chaque entrée de la Commune.

Les propriétaires voulant vendre un terrain de loisirs à des gens qui ne pourront rien en faire n'agissent pas de façon correcte à l'égard de leurs acheteurs qui vont être confrontés à des obstacles administratifs incontournables.



A votre service : La boite à idées...

Richard Guia

COMMUNE DE SAINT PIERRE DU VAL – BOITE à IDÉES

Cet espace est destiné à recevoir vos commentaires – Voir nos indications au verso

A votre service : la pluviométrie

Philippe Versavel

Relevés pluviométriques de la station météo de Saint-Pierre-du-Val. Premier semestre 2009 :

Janvier : 71 mml	Avril : 68 mml
Février : 42 mml	Mai : 43 mml
Mars : 46 mml	Juin : 52 mml

On va vers une 3^è année de diminution :

Année 2007 : 1004 mml	
Année 2008 : 906 mml	soit - 9,76%
1 ^{er} sem.2009 : 322 mml	soit - 5,57%

comparé avec le 1^{er} semestre 2008. A suivre...



Cela se passe du côté de la Dufourerie. C'est Isabelle qui commente la météo avec le gardien de la station et qui lui dit : « *Aujourd'hui, il pleut à VERSE AVÉ Les nuages qu'il y a là* » !

A votre service : Le Carnet de famille

Sandrine Hamon

Naissances :

Léna, Florence, Marie-Claire	BOUHEMAMA = SERPEREAU	née	le 30 mars 2009
Chloé, Emma, Vanessa, Fharon	PREVOST	née	le 28 Mai 2009
Matteo, Raphaël, Pierre	DAZA	né	le 5 Juillet 2009

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents.

Décès :

Monsieur	Edouard	FALOISE	décédé	le 26 Janvier 2009
Madame,	Denise	RATERO	décédée	le 23 Mai 2009

Nous adressons toutes nos condoléances à la famille et aux proches des défunts.

A votre service : Les horaires de la Mairie

Sandrine Hamon
02 32 57 60 87

Le secrétariat de la Mairie est ouvert au public :

Le Lundi de 17h. à 18h30 et

Le Jeudi de 15h. à 17 h.

Jacques Houssaye, votre Maire, ou l'un de ses adjoints assurent aussi une permanence à ces heures-là et vous pouvez les y rencontrer sans rendez-vous !



A votre service : La boîte à idées...

Richard Guia

Vos élus ont le souci de bien faire et c'est pourquoi, ils souhaitent se mettre à l'écoute de leurs concitoyens.

L'équipe municipale est désireuse de connaître vos souhaits, vos attentes, vos idées, vos réflexions, ainsi que vos critiques, surtout si elles sont constructives, c.à.d. lorsque vous êtes en mesure de proposer une meilleure solution que la situation critiquable.

Aussi, nous vous invitons à **remplir le tableau qui figure au dos de la présente**, de le détacher et de nous le déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Vous n'êtes pas obligés d'indiquer votre nom, mais si vous nous dites qui vous êtes, nous pourrions engager la discussion avec vous, vous demander de préciser vos idées, et vous donner – si nécessaire – des explications pourquoi les choses sont en l'état, ou bien ce qui est en cours pour améliorer les choses, ou encore ce que nous pouvons entreprendre, en collaboration avec vous, pour améliorer les choses.